•

## HISTOIRE

# **D'ANGLETERRE**

#### -

## HISTOIRE

# D'ANGLETERRE

## Par David Hume

Continuée jusqu'à nos jours.

## PAR SMOLLETT, ADOLPHUS ET AIKIN

TRADUCTION NOUVELLE

Précédée d'un essai sur la vie et les écrits de Hume

PAR M. CAMPENON

De l'académie française

4

#### BRUXELLES

WOUTERS ET COMPAGNIE; IMPRIMEURS-LIBRAIRES 8, rue d'Assaut

1845

### HISTOIRE

## **D'ANGLETERRE**

#### CHAPITRE XVII.

(SUITE.)

Paix de Brétigny. — État de la France. — Expédition en Castille. — Rupture avec la France. — Mauvais succès des Anglais. — Mort du prince de Galles. — Mort et caractère d'Édouard III. — Divers événements de son règne.

Pendant que la guerre se continuait d'une manière si ruineuse, les négociations pour la paix ne s'interrompaient pas; mais comme Édouard insistait toujours sur l'exécution du traité qu'il avait conclu avec le roi, à Londres, et que le dauphin rejetait avec fermeté, on ne voyait aucune apparence d'accommodement. Le comte, ou, pour mieux dire, le duc de Lancaster, car ce fut sous ce règne que ce dernier titre s'introduisit en Angleterre, tâcha d'adoucir la rigueur des conditions proposées, et d'en inspirer de plus raisonnables pour parvenir à concilier les esprits. Il représenta fortement à Édouard que, malgré ses succès surprenants, l'objet de la guerre, supposé que ce fût l'acquisition de la couronne de France, n'était pas plus rapproché qu'au moment où on avait pris les armes; qu'au contraire, les victoires mêmes, et tous les avantages qui semblaient conduire à ce but, n'avaient fait que l'éloigner encore plus: que les prétentions d'Édouard, une fois avancées, ne lui avaient pas procuré un seul partisan dans le royaume, et que la continuation des hostilités n'avait fait qu'inspirer aux Français un sentiment unanime de haine et de vengeance implacable contre lui; que, quoique les factions intestines eussent agité le gouvernement de France, elles s'éteignaient de jour en jour, et qu'aucun parti, dans la plus grande chaleur même de leurs différends, et lorsqu'il est assez ordinaire de préférer la domination étrangère à celle d'une cabale domestique, n'avait appuyé

les droits du roi d'Angleterre; que d'ailleurs les factions se dissipaient et se calmaient insensiblement; que le roi de Navarre, seul allié des Anglais, au lieu d'être un ami sûr, était le plus dangereux rival d'Édouard, et avait, selon ses partisans, un titre beaucoup plus légitime pour prétendre à la couronne de France; que si la prolongation de la guerre pouvait enrichir les troupes anglaises, elle devenait ruineuse pour le roi, qui supportait toutes les charges de l'armement, sans en tirer aucun avantage réel et durable; que de deux choses l'une : ou les troubles actuels de la France continueraient, et alors la réduiraient dans une telle désolation, que ses dépouilles ne vaudraient plus la peine d'être disputées; ou que ce royaume raffermirait son gouvernement, et alors pourrait faire tourner le sort de la guerre en sa faveur, et, par la supériorité de sa force naturelle, repousser ceux qui en triomphaient actuellement, que le dauphin, au milieu de ses plus grands désastres, s'était conduit avec assez de sagesse pour empêcher les Anglais d'acquérir un pouce de terre dans le royaume; et qu'il valait mieux pour Édouard accepter avec la paix ce que jusqu'à présent une guerre heureuse et brillante, mais très-dispendieuse, et qui lui deviendrait peutêtre fatale un jour, n'avait pu lui procurer; qu'après avoir porté si loin a gloire de ses armes. Édouard ne devait plus aspirer qu'à l'honneur de la modération, honneur d'autant plns précieux, qu'il est plus durable, qu'il emporte l'éloge de la prudence, et assure les avantages les plus réels.

Ces raisons persuadèrent à Édouard de se relâcher sur les conditions de la paix; et ce fut vraisemblablement pour justifier ce changement de résolution qu'il s'avisa de l'attribuer à un vœu qu'il prétendit avoir fait pendant un orage affreux que son armée avait essuyé dans sa marche, et que les historiens rapportent comme la cause soudaine de cet accommodement. Les commissaires anglais et français tinrent quelques jours leurs conférences à Brétigny, dans le pays chartrain, et la paix fut enfin conclue, le 8 mai, aux conditions suivantes 1. On stipula que Jean recouvrerait sa liberté, et payerait pour sa rançon trois millions d'écus d'or, en différents payements, ce qui revient à 1,500,000 livres sterling de notre monnaie présente 2; qu'Édouard

<sup>1</sup> Rymer, tome VI, page 178. Froissart, liv. 1, ch. 212.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Cette somme est prodigieuse, et paraît se monter à près de la moitié de ce que le roi reçut du parlement pendant le cours entier de son règne. On remarquera qu'un dixième et un quinzième (qui furent toujours regardés comme un subside

renoncerait pour toujours à ses prétentions sur la couronne de France et sur les provinces de Normandie, du Maine, de la Touraine et de l'Anjou, possédées par ses ancêtres; qu'il recevrait en échange du Poitou, la Saintonge, l'Agénois, le Périgord, le Limousin, le Querci, le Rouergue, l'Angoumois et d'autres districts de cc côté, avec Calais, Guines, Montreuil, et le comté de Ponthieu; que la pleine souveraineté de toutes ces provinces, aussi bien que celle de la Guienne, appartiendrait à la couronne d'Angleterre, et que celle de France renoncerait sur elles à tout droit de juridiction féodale, de foi et hommage, et d'appel; que le roi de Navarre rentrerait dans tous ses honneurs et ses biens; qu'Édouard romprait sa confédération avec les Flamands, et Jean ses liaisons avec les Écossais; que les discussions au sujet de la succession de la Bretagne, entre les maisons de Blois et de Montfort, seraient décidées par des arbitres que les deux rois nommeraient; et que si les compétiteurs refusaient d'acquiescer au jugement, cette contestation ne ferait plus un sujet de guerre entre les deux couronnes; enfin, que quarante otages, dont on conviendrait, seraient envoyés en Angleterre, comme sûreté de l'exécution de ces articles 1.

En conséquence de cette paix, le roi de France sut conduit à Calais, où Édouard arriva peu de temps après lui, et l'un et l'autre y rati-fièrent solennellement le traité. Jean sut envoyé à Boulogne; Édouard l'accompagna l'espace d'un mille, et ces deux monarques se séparèrent

considérable) furent fixés, dans la huitième année de son règne à environ dix-neuf mille livres sterling. On compte près de trente mille sacs de laine exportée tous les ans; un sac de laine se vendait, au prix moyen, cinq livres sterling. Sur ces suppositions, il serait aisé de calculer tous les dons parlementaires, en suivant l'état tel qu'il est porté dans Tyrrel, tome III, page 780, quoiqu'il fallût laisser quelque chose aux conjectures. Ce monarque tira plus d'argent de ses sujets qu'aucun de ses prédécesseurs, et le parlement se plaignit souvent de la misère des peuples et de l'oppression sous laquelle ils gémissaient. Mais on observera que la moitié de la rançon du roi de France n'était pas encore payée lorsque la guerre se ralluma entre les deux couronnes: son fils aima mieux employer cet argent à combattre les Anglais qu'à les enrichir. Voyez Rymer, tome VIII, p. 315.

'Ces otages furent les deux fils du roi de France, Jean et Louis; Philippe, duc d'Orléans, son frère; le duc de Bourbon, Jacques de Bourbon, comte de Ponthieu: les comtes d'Eu, de Longueville, de Saint-Paul, d'Harcourt, de Vendôme, de Couci, de Craon, de Montmorency, et plusieurs autres personnes de la plus haute noblesse de France. Les princes furent presque tous relâchés à l'exécution de certains articles. D'autres otages, et entre autres le duc de Berri, eurent la permission de passer en France sur leur parole, qu'ils n'observèrent pas. Rymer, t. VI, pages 278, 285, 287.